

Liste des pièces pour le dépôt du dossier de demande d'aide

Pour tous les demandeurs	Transmise		
	OUI	NON	SO
Copie(s) de l'inscription aux registres légaux (SIRET, K-Bis, publication au journal officiel, récépissé de déclaration en préfecture,...) et document attestant la capacité du représentant légal à solliciter l'aide.			
Pièce d'identité dans le cas d'une entreprise individuelle			
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles (devis, factures proforma, contrat de travail ou autre document probant,...).			
RIB			
Statuts (<i>le cas échéant</i>)			
Organigramme de la structure comprenant la liste des membres de l'organe d'administration détaillant les mandats des membres (<i>le cas échéant</i>)			
Si le demandeur n'est pas le représentant légal de la structure : - convention de mandat ou pouvoir ou procuration ou délégation de pouvoir et signature,... - preuve d'existence légale du mandataire ou de la personne (physique ou morale) détenant le pouvoir ou la procuration (pièce d'identité ou N°immatriculation au RCS)			
Attestations de régularité sociale et fiscale (à l'exception des demandeurs de moins d'un an d'activité)			
Bilans comptables des 3 derniers exercices fiscaux Pour les entreprises : Trois dernières liasses fiscales <u>complètes</u> (Soldes Intermédiaires de Gestion, bilans, comptes de résultat, annexes) ou trois derniers avis d'imposition (micro-entreprises)			
Pré-accord de financement bancaire ou dossier de demande d'emprunt déposé auprès d'un établissement bancaire			
Procès-verbal/ délibération de l'organe compétent approuvant l'opération et le plan de financement prévisionnel (<i>le cas échéant</i>)			
Lettre d'engagement complétée et signée (conforme au document type ci-joint)			

Entreprises (y compris entreprises individuelles)	Transmise		
	OUI	NON	SO
Présentation de l'entreprise et de l'activité (sur la base de documents existants : plaquette, rapport d'activité,...)			
Pour les entreprises appartenant à un groupe : Organigramme précisant les niveaux de participation, effectifs et chiffres d'affaires des entreprises du groupe			
Attestation des impôts relative au régime d'imposition (pour les entreprises individuelles en création)			
Copie du jugement du Tribunal de Commerce (dans le cas d'un redressement judiciaire)			
Attestation de régularité vis à vis des obligations déclaratives (pour les pêcheurs et les 1 ^{ers} acheteurs de produits de la mer)			
Bail commercial ou acte de propriété, le cas échéant			
Pour les projets en défiscalisation directe supérieurs au seuil légal en vigueur en fonction du secteur			

d'activité : attestation de dépôt de la demande d'agrément fiscal			
Pour les projets en défiscalisation partagée supérieurs au seuil légal en vigueur : attestation de dépôt de la demande d'agrément fiscal, le cas échéant, dans le cas d'un montage financier en défiscalisation partagée par le biais d'une SNC, SAS, ... : - projet de contrat de location des biens entre l'exploitant et la SNC, SAS, ..., - tout élément (projet de promesse d'achat/vente) garantissant, au terme de la période de location, le retour des investissements loués, à la société exploitante, - Schéma de défiscalisation			
Plan d'entreprise selon le modèle joint (sauf dispositif Compensation Surcoûts- CS)			
Autre(s) à préciser par le porteur de projet le cas échéant			

Demandeurs soumis aux règles de la commande publique	Transmise		
	OUI	NON	SO
Le cas échéant, si des marchés ont déjà été lancés/approuvés : pièces relatives à la mise en concurrence pour ces marchés			

Pièces complémentaires par Objectif Spécifique et types d'investissements

OS 1.1- Investissements à bord des navires (hors moteurs)	Transmise		
	OUI	NON	SO
Acte de francisation du navire ou certificat d'enregistrement			
Licence de pêche communautaire			
Le cas échéant : documents techniques, spécifications, expertises, audits ou études scientifiques relatif aux investissements envisagés, en lien avec la grille de notation			
Équipements de sécurité : le cas échéant, pour les équipements relevant de l'annexe I de la division 311 de l'arrêté du 23 novembre 1987 modifié : attestation de conformité du fabricant			

OS 1.1- Installation des jeunes pêcheurs	Transmise		
	OUI	NON	SO
Brevet de commandement ou attestation de réussite à la formation			
Si pas de brevet de commandement : relevé de service			
Acte de francisation du navire ou certificat d'enregistrement			
Compromis de vente du navire			
Rapport d'expertise du navire			
Contrat de co-propriété (en cas d'achat par plusieurs personnes)			

OS 1.2- Moteurs	Transmise		
	OUI	NON	SO
Acte de francisation du navire ou certificat d'enregistrement			
Licence de pêche communautaire			
Fiche technique du nouveau moteur			
Pour les navires de plus de 12 m et moins de 24m : justificatifs permettant de comparer le rejet de CO2 ou la consommation de carburant (L/h ou g/h) des 2 moteurs (ancien VS nouveau).			

	Transmise		

OS 1.5 – Compensation des surcoûts	OUI	NON	SO
Attestation de régularité vis à vis des obligations professionnelles (CPO Armateurs ou CPO 1 ^{er} acheteurs)			
Agrément sanitaire ou dérogation, le cas échéant			
Agrément douanier, le cas échéant			
Schéma de production, de commercialisation, de transformation ou d'exportation			
Fiches-recette actualisées pour les produits traiteur, le cas échéant			
Convention de partenariat avec chaque opérateur partenaire (conforme au modèle transmis par l'AGD)			

OS 2.1 – Aquaculture	Transmise		
	OUI	NON	SO
Si le projet est soumis à autorisation réglementaire : justificatifs exigibles au vue de la réglementation ou environnementale le cas échéant			
En cas de première installation : attestation sur l'honneur que le/les actionnaire(s) ou gérant(s) ne sont pas impliqués dans une autre société aquacole			
Justificatif de l'expérience professionnelle du demandeur (diplôme, titre de formation ou preuve d'une expérience passée en lien avec le projet)			
Le cas échéant : documents techniques, spécifications, expertises, audits ou études scientifiques relatif aux investissements envisagés, en lien avec la grille de notation			
Dans le cas d'achat de matériel d'occasion (1ère installation) :			
Déclaration sur l'honneur signée et datée du vendeur du matériel indiquant l'origine exacte du matériel et attestant qu'il n'a pas déjà été financé par une aide européenne au cours des 5 dernières années			
Deux devis ou autre système approprié d'évaluation tel que des coûts de référence, pour un matériel équivalent			

OS 2.2 – Transformation / Commercialisation	Transmise		
	OUI	NON	SO
Projets de commercialisation : charte de promotion des produits locaux, le cas échéant			
Le cas échéant : documents techniques, spécifications, expertises, audits ou études scientifiques relatif aux investissements envisagés, en lien avec la grille de notation			
Pour les projets de labellisation, certification ou marque collective : agrément de certification, document d'adhésion à la marque et charte ou cahier des charges , le cas échéant.			
Si le projet est soumis à autorisation réglementaire : justificatifs exigibles au vue de la réglementation sanitaire ou environnementale le cas échéant.			

Opérations d'investissements à terre (OS 1.1, 1.6, 2.1, 2.2)	Transmise		
	OUI	NON	SO
Pour les constructions et travaux : actes relatifs au foncier et aux bâtiments comme les justificatifs de propriété, les promesses de vente, les permis de construire ou récépissé de déclaration de travaux...,			
Autorisations d'exploitation nécessaires liées au projet (AOT, ICPE...) le cas échéant			
Plan de masse, plan de situation, plan cadastral,...			
Programme détaillé des travaux et calendrier prévisionnel			
Pour les projets portuaires : contrat de concession le cas échéant			

NB : Le service instructeur pourra demander des pièces complémentaires qu'il juge nécessaires à l'instruction du dossier en fonction de la nature de l'opération, du statut du porteur de projet et des dépenses présentées.